



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 16/02/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 13 février 2012
D - 2012/23

Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

**Restauration des Monuments Historiques et mise en valeur des sites archéologiques. Programme annuel 2012.
Demandes de subventions. Signatures. Autorisation.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles conviennent annuellement d'un programme de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur des édifices protégés au titre des Monuments Historiques, ainsi qu'un programme dans le domaine de l'archéologie.

Ce programme, établi en étroite collaboration entre les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques et le Service régional de l'Archéologie, la Direction Générale des Affaires Culturelles et la Direction Générale des Services Techniques de la Mairie de Bordeaux, permet d'identifier la liste et l'importance des travaux à effectuer.

Le programme de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville

Pour l'année 2012, le programme de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville assurera la continuité d'opérations engagées les années précédentes.

Ce programme s'élève à 2 006 127,00 € TTC, soit 1 677 363,71 € HT comme base subventionnable.

Il se ventile comme suit :

Rénovation des églises Saint Paul et Sainte Eulalie

EGLISE SAINT PAUL SAINT FRANCOIS XAVIER	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration des transepts et retables latéraux 2t</i>	310 000,00 €	259 197,32 €
Etat (40%)		103 678,93 €
Ville de Bordeaux (60%)		155 518,39 €

EGLISE SAINTE EULALIE	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration du clocher du clocher et de la façade ouest 2t</i>	193 000,00 €	161 371,24 €
Etat (40%)		64 548,49 €
Ville de Bordeaux (60%)		96 822,75 €

Rénovation des colonnes rostrales

COLONNES ROSTRALES	Coût TTC	Montants HT
<i>Travaux de restauration 2t.</i>	188 127,00 €	157 296,82 €
Etat (40%)		62 918,73 €
Ville de Bordeaux (60%)		94 378,09 €

Par ailleurs, la restauration des façades de la Bourse du Travail se poursuit, sur la base du plan de financement suivant :

BOURSE DU TRAVAIL	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration des façades – Cours A. Briand 5t</i>	785 000,00 €	656 354,52 €
Etat (40%)		262 541,82 €
Conseil régional d'Aquitaine (20%)		131 270,90 €
Conseil général de la Gironde (20%)		131 270,90 €
Ville de Bordeaux (20%)		131 270,90 €

Enfin, les interventions sur les parties protégées au titre des monuments historiques de l'hôtel de Lisleferme dans le cadre du réaménagement du muséum d'histoire naturelle se finaliseront sur la base du plan de financement suivant :

HOTEL DE LISLEFERME	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration sur parties protégées 2t</i>	358 800,00 €	300 000,00 €
Etat (15%)		45 000,00 €
Conseil régional d'Aquitaine (30%)		90 000,00 €
Ville de Bordeaux (55%)		165 000,00 €

Programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine archéologique

D'autre part, la Ville de Bordeaux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles conviennent annuellement d'un programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine archéologique. Ces actions se font en étroite liaison avec l'Institut Ausonius (Unité Mixte de Recherche entre le CNRS et l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux III) avec lequel la ville collabore régulièrement dans le domaine de l'archéologie.

Le programme 2012 porte sur la troisième et dernière tranche du programme d'étude du Palais Gallien.

PALAIS GALLIEN	Coût TTC
<i>Fouilles, datation par archéomagnétisme, étude du mobilier, étude matériel construction, relevés photogrammétriques, restitution du site en 3D, mise en valeur du site, étude historique et légendaire</i>	136 000 €
Etat (42,65%)	58 000 €
Ville de Bordeaux (42,65%)	58 000 €
Institut Ausonius (14,70%)	20 000 €

La Carte archéologique de Bordeaux est un programme à vocation scientifique et patrimoniale patronné par l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans le cadre de la réalisation de la Carte archéologique de la Gaule. Il a pour objectif global d'établir une synthèse scientifique et documentaire des données archéologiques anciennes et récentes relatives à l'agglomération. Il consiste dans le recensement, l'analyse et la cartographie de l'ensemble des vestiges antiques mis au jour dans les limites géographiques de la ville actuelle et sur la période s'étendant des origines protohistoriques de Bordeaux, vers le VIIe siècle a. J C jusqu'au VIIIe siècle.

La Ville de Bordeaux a été sollicitée pour une participation financière à la publication de ce volume sur la base du plan de financement suivant :

CARTE DE LA GAULLE	Coût TTC
<i>Volume Bordeaux</i>	36 000 €
Etat (33%)	12 000 €
Ville de Bordeaux (33%)	12 000 €
Institut Ausonius(33%)	12 000 €

Pour la réalisation de cet ouvrage la Ville de Bordeaux versera à l'Institut Ausonius la somme de 24 000 euros, auxquels il convient de déduire la participation de la DRAC à hauteur de 12 000 euros.

En plus du soutien apporté pour les façades de la Bourse du travail, le Conseil Général de la Gironde est susceptible de soutenir d'autres opérations. Ces subventions viendraient alors alléger la part de la Ville sur des opérations déjà identifiées, ou permettre l'inscription d'une opération supplémentaire.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter les cofinanceurs ci-dessus,
- signer tout document et convention y afférant,
- à encaisser ces subventions.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU